



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2020-3-10-1

Séance du vendredi 6 mars 2020

STRATÉGIE NATIONALE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE - RAPPORT D'EXECUTION 2019

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

M. BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mmes HELDERLE, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. ADRIAN donne procuration à Mme SCHMIDIGER.
M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.
M. JANDER donne procuration à Mme DREXLER.
Mme JENN donne procuration à Mme BOHN.
Mme MILLION donne procuration à M. WITH.
M. MUNCK donne procuration à M. BIHL

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU les articles L 262-1 et R 262-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles relatifs au Revenu de Solidarité Active,
- VU les délibérations du Conseil départemental n°CD-2018-6-4-1 et n°CD-2018-6-10-1 du 14 décembre 2018 portant sur la Politique de la Solidarité,
- VU la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi 2019-2021 Etat-Département signée en juin 2019,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve le rapport d'exécution de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté, au titre de l'année 2019, joint en annexe à la présente délibération.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité